



Réussir ensemble
les transitions :
*quels partenariats
villes et campagnes ?*

Foire de Châlons-en-Champagne

Comme chaque année, le CESER est présent sur la Foire de Châlons-en-Champagne avec pour thème :

Réussir ensemble les transitions : quels partenariats villes et campagnes ?



LES ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Depuis 2016, les réflexions du Conseil économique, social et environnemental de la région Grand Est (CESER) se concentrent sur les enjeux des transitions économiques, sociétales, écologiques et environnementales. Lors de ses deux précédents colloques, le CESER a choisi de montrer que la ruralité est un laboratoire d'idées et de solutions pour accélérer les transformations qui doivent aussi s'opérer dans le tissu urbain.

Longtemps on a opposé les représentations de la ville à celles de la campagne. Cette opposition binaire apparaît désormais obsolète et elle ne peut résister à la nécessité de réussir ensemble les transitions et les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, la conjugaison entre les territoires ruraux et urbains paraît essentielle. Une autre approche s'impose pour engager une coopération plus équilibrée entre la ville et la campagne, en matière d'énergie, d'alimentation, d'économie, d'environnement, de mobilités, de formation, d'emploi, de relocalisation, d'industrie, d'autonomie ou encore de sobriété.

Car il s'agit bien du récit d'un territoire dont les interdépendances imposent de nouvelles coopérations, en repensant les partenariats et en développant des formes de réciprocité dans une lecture conjointe ville et campagne en les connectant à toute une série d'enjeux amplifiés par les crises successives.



INTERVENANTS PRÉSENTS À LA TABLE RONDE

François BOST

Professeur de géographie économique et industrielle à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), directeur du laboratoire HABITER (EA 2076) et directeur de la Maison des Sciences Humaines et Sociales (MSHS) de l'URCA.



Pierre GUILLEMIN

Docteur en géographie et chercheur en agronomie des territoires à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE, unité ASTER, Mirecourt). Coordinateur du projet TRANSITIONS des Systèmes Agri-Alimentaires Territorialisés (TRANSAAT) à l'échelle de la Grande Région (Grand Est, Wallonie et Luxembourg).



Marie SEVENET

Chercheuse à *European Institute for Energy Research* (EIFER, Karlsruhe), spécialisée en modélisation énergétique urbaine. Docteure de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS, France), étude sur l'impact 3D de la forme urbaine sur la durabilité.



Marc VERDIER

Architecte et urbaniste, Maître de conférence à l'École d'architecture de Nancy (ENSA), spécialiste en Aménagement du territoire, Conseiller scientifique au Parc naturel régional des Ballons des Vosges et au Parc national du Mercantour.





Ouverture d'Agora

Foire de Châlons-en-Champagne

MARIE-CLAUDE BRIET-CLÉMONT

Présidente du CESER Grand Est

Animateur : Patrick SCHARF



Patrick Scharf

Le CESER se penche sur les transitions économiques, sociétales, écologiques et environnementales depuis 2016. Il met en avant la ruralité comme un vivier d'idées pour accélérer les transformations nécessaires, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. L'opposition traditionnelle entre ville et campagne est dépassée, soulignant l'importance cruciale des relations entre ces territoires dans un contexte de crises successives. Le CESER explore des initiatives innovantes dans divers domaines tels que la mobilité, l'habitat, l'alimentation et la sobriété énergétique, reflétant ainsi son rôle essentiel dans ces transitions.

Pour démarrer ce rendez-vous, je vous propose d'accueillir la présidente du CESER Grand Est, Marie-Claude Briet-Clémont.

Aller sur les territoires à la recherche d'expériences inspirantes sur les mobilités, l'habitat, l'alimentation, la sobriété énergétique, le CESER Grand Est est-il bien dans son rôle ce matin ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Le CESER joue pleinement son rôle d'éclaireur des politiques publiques. Depuis 2016, ses agoras se sont focalisées sur les transitions, mais ce travail ne se limite pas à ces événements ponctuels. Il s'est déroulé tout au long de cette mandature, particulièrement depuis 2018, avec une accélération notable à partir de 2020. À ce moment-là, le CESER, peut-être en avance sur son temps, préconisait déjà une refondation complète englobant les aspects économiques, sociaux, sociétaux, environnementaux et écologiques. Trois ans plus tard, nous ne sommes plus dans la phase de proposition, mais dans un moment particulier où l'État et la Région, à l'instar de 2020, ont conjointement élaboré la feuille de route, appelée « Grand Est Région Verte », dérivée de « France Nation Verte ».

Cette journée marque à la fois un aboutissement et une réflexion globale sur les travaux réalisés. Nous avons examiné divers domaines, notamment l'économie, avec l'importance de la décarbonation et de la bioéconomie comme moteurs. Nous avons également abordé les questions du mix énergétique et des mobilités, ainsi que les défis sociaux liés à la réduction des inégalités territoriales. Ces politiques régionales résultent des décisions du Conseil régional, mais également des initiatives de l'État dans la région Grand Est et dans d'autres niveaux d'administration territoriale.

Dans nos agoras précédentes, nous avons mis en lumière le monde rural en tant que source d'innovations inspirantes. Je tiens à saluer les lauréats de notre prix régional des solidarités rurales (PRSR), ils incarnent les véritables acteurs de l'ombre, ceux qui agissent concrètement. En tant qu'assemblée, nous sommes les premiers à agir. Notre objectif, au cours de cette demi-mandature, était de passer du « dire ensemble » au « faire ensemble », et c'est avec ces acteurs que nous concrétisons cette vision collective.

Patrick Scharf

Observer, écouter avant de faire des propositions, c'est bien l'ADN du CESER Grand Est. Ce rendez-vous s'inscrit dans cette démarche, notamment sur la question majeure des transitions. Comment et en quoi les territoires peuvent être source d'inspiration, ne plus mettre en opposition ville et campagne ?

Vous me disiez en préparant cette matinée : « *Je préfère parler de coopération que de collaboration* ». La nuance a véritablement son importance ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Dans le langage de l'entreprise, le terme « collaboration » implique un lien de subordination, ce qui ne convient pas à la nature du CESER en tant que deuxième assemblée des socioprofessionnels et non, un service du Conseil régional. Aujourd'hui, compte tenu des défis qui nous font face, il est crucial de reconnaître que la société civile n'est pas simplement un collaborateur des politiques, mais plutôt un partenaire dans des coopérations où chacun a un rôle distinct. Les concepts traditionnels d'urbain, de rural, voire de rurbain, sont devenus obsolètes dans le contexte actuel. Dans cette phase de co-écriture de la feuille de route de « Grand Est Région Verte », il est bien question de réinterroger les fonctions des différents espaces et de regarder comment. Certains disent « faire Nation », ici il s'agit de : « faire Région ».

Patrick Scharf

Ce rendez-vous a du sens : aller sur les territoires, à la rencontre des acteurs, c'est évidemment très précieux. Qu'attendez-vous concrètement de ce rendez-vous ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Jusqu'à présent, nous avons concentré nos discussions sur les initiatives inspirantes, mettant en lumière les expérimentations et cherchant à les étendre à l'ensemble du territoire. Cela fait suite à une demande de la Préfète des Vosges et du Président des Maires ruraux, dont le département a été choisi comme laboratoire de la ruralité. Le CESER a été sollicité pour analyser ces expérimentations et évaluer leur applicabilité dans d'autres régions du Grand Est. Cependant, pour répondre aux enjeux actuels, nous devons repenser notre approche. Depuis mon élection, nous avons expérimenté de nouvelles méthodes de travail en coopération avec le Président du Conseil Régional Jean Rottner. Le Président Franck Leroy a renforcé cette dynamique inter-organes. Cette approche coopérative a porté ses fruits, notamment avec la mise en place du *Business Act* Grand Est, où l'État et le Conseil régional ont conjointement affronté des problématiques, y compris la crise du COVID-19, de manière innovante. Je salue cette démarche, basée sur des liens de réciprocité plutôt que de subordination et de collaboration.



CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE **GrandEst**

Réindustrialisation : entre ville et campagne

François BOST

Professeur de géographie économique
et industrielle à l'URCA, directeur du
laboratoire HABITER et directeur de la
MSHS de l'URCA

Foire de Châlons-en-Champagne



Patrick Scharf

L'échange à venir explore les opportunités de coopération entre les zones urbaines et rurales dans l'industrie. L'accent est mis sur l'idée d'une communauté de destin entre ville et campagne. Peut-on réellement parler d'une telle communauté de destin entre ces deux entités ?

François Bost

Disons qu'on y réfléchit très fortement. La France sort d'une désindustrialisation sévère, la plaçant parmi les pays les plus touchés en Europe. C'est actuellement le pays le plus désindustrialisé du continent, seule la Grèce fait pire. Cette réalité complexifie la tâche de la réindustrialisation.

La France a connu une phase initiale de décentralisation dans les années 50-70, bénéfique également aux zones rurales, avec le développement d'usines et d'activités. Cependant, à partir des années 80 jusqu'à la fin des années 2010, le pays a subi une désindustrialisation massive. Pendant cette période, l'implantation industrielle s'est déplacée vers des pays à bas salaires et d'autres nations européennes, entraînant une perte de l'habitude de développer l'industrie nationale. À partir des années 2010, on a observé des signes de reprise, devenus tangibles à partir de 2017.

Actuellement, des dizaines de milliers d'emplois sont créés dans l'industrie en France, marquant le début d'une nouvelle phase. La crise du COVID-19 a mis en évidence l'ampleur de la désindustrialisation dans le pays, attirant l'attention sur la question de la souveraineté économique. Le terme « souveraineté », autrefois considéré controversé, est maintenant largement accepté, bien qu'il soit souvent confondu avec « souverainisme ». Il est important de faire cette distinction.

La question géopolitique s'est invitée également de manière très forte dans le débat, pour repenser la question industrielle.

La réflexion sur la question industrielle met en lumière l'importance des relations entre les territoires. Il est essentiel notamment de reconnaître les complémentarités existantes. Peu de gens savent que 74 % des emplois industriels se situent dans des villes de moins de 20 000 habitants, selon les données de l'INSEE de 2022. Cette répartition a été influencée par la décentralisation, implantant de nombreux emplois dans des régions accueillantes plutôt que dans des zones industrielles traditionnelles. Cela facilite la réévaluation des liens avec les régions rurales, périurbaines et les villes de taille moyenne.

Actuellement, les enjeux industriels sont centrés sur la localisation des usines. Alors qu'auparavant on se demandait ce qui resterait de nos usines, aujourd'hui la question est de savoir où les implanter. Cette réflexion sur la localisation des industries est un développement récent et positif, soulignant une nouvelle perspective et une volonté de planification stratégique.

Il est essentiel de comprendre les défis liés à l'implantation d'industries en France. Même la Ministre Pannier-Runacher a souligné la difficulté de trouver des terrains suffisamment grands pour les gigafactories. Malgré une densité de population de 119 habitants au km², les contraintes foncières sont complexes. La Loi climat et résilience de juillet 2021, avec son objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, modifie considérablement les perspectives et ajoute une couche de complexité.

Le ZAN représente un bouleversement majeur en France. Ce concept implique l'arrêt de toute artificialisation des espaces ruraux, nécessitant ainsi de reconstruire la ville sur elle-même. Les régions industrielles, autrefois dévalorisées, voient leur foncier intra-urbain ou périphérique reprendre de la valeur à mesure que l'espace disponible se réduit.

Patrick Scharf

On a vu notamment le mouvement des entreprises de taille intermédiaire affirmer que l'objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici 2050 n'est pas compatible avec le développement et même le redéploiement industriel. Qu'en pensez-vous ?

François Bost

La législation actuelle sur l'arrêt de l'artificialisation des sols n'a pas pris en compte les besoins de l'industrie. Cependant, il est maintenant envisagé qu'au cours des dix prochaines années, le déploiement d'activités industrielles ne devrait pas poser de problèmes majeurs, notamment en raison de la création d'usines de petite taille.

Les nouvelles usines industrielles de plus petite taille, employant entre 35 et 40 personnes au démarrage, sont mieux adaptées à la vie urbaine.

Cependant, il y a un retour des grandes usines, — les fameuses gigafactories — surtout dans les secteurs des batteries et des panneaux solaires, avec des projets tels que celui à Hambach près de Sarreguemines mobilisant jusqu'à 2 000 personnes, un phénomène inhabituel dans ce contexte récent.

Patrick Scharf

On peut citer également la plateforme Amazon à côté de Metz.

François Bost

Par exemple. On n'était plus habitué à ces grandes usines et on se rend compte qu'on a aussi intérêt à les attirer, sinon elles partent en Allemagne, aux Pays-Bas ou dans d'autres pays. Les espaces ruraux et les villes de taille moyenne et petite peuvent jouer un rôle crucial dans la réindustrialisation. L'amélioration des transports et la disponibilité foncière sont des atouts, mais le défi réside dans l'attraction des compétences. Les villes offrent un bassin d'emploi diversifié, mais attirer des cadres et des professionnels qualifiés dans ces régions est difficile. Le télétravail a en partie changé les choses.

Patrick Scharf

Vous me disiez, c'est le triple défi de l'industrie aujourd'hui : « Relocaliser, verdir et former ».

François Bost

Le terme « verdir » peut sembler être un terme marketing, mais il ne s'agit plus simplement de « greenwashing ». Dans le passé, le développement durable était souvent utilisé à des fins de greenwashing, mais aujourd'hui, il y a une réelle appropriation et compréhension de la transition vers une économie plus durable.

Nous sommes confrontés à une transformation générale qui englobe des aspects environnementaux, climatiques et énergétiques. Les effets à court terme des transformations climatiques sont souvent sous-estimés, en particulier sur une échelle de 20 ans. La notion de sobriété, bien qu'encore abstrait pour certains, devra être abordée de manière très sérieuse.

Dans ce contexte, tous les acteurs doivent collaborer pour trouver des solutions. Il faut dire que les instances de concertation vont avoir un rôle clé en la matière. Ce qui me frappe, c'est l'émergence de projets de territoires, notamment dans le cadre des Territoires d'industrie, un dispositif interministériel. Ces projets réunissent des acteurs de différents horizons, y compris des territoires ruraux, des villes petites et moyennes, et même des grandes villes, qui coopèrent pour faire face aux défis qui les concernent collectivement.

Patrick Scharf

La réindustrialisation du pays est-elle vraiment en marche ? Voit-on revenir ou s'installer des usines à la campagne, au pourtour des métropoles ou dans les villes, petites ou moyennes ?

François Bost

La remarque est judicieuse. Je dirais qu'on part de tellement loin. La réindustrialisation est un défi majeur, mais on a déjà parcouru un long chemin. À un moment, elle n'a pas créé beaucoup d'emplois car l'automatisation prévalait, mais ces deux dernières années ont vu la création de près de 180 000 emplois industriels, ce qui signifie un renouveau de l'emploi dans ce secteur.

La France a perdu la moitié de ses emplois industriels au cours des 40 dernières années. Le livre de Nicolas Dufourcq, un best-seller en 2022, illustre à quel point l'industrie a été négligée. La notion de « société post-industrielle » a été prise très au sérieux en France, peut-être plus qu'ailleurs, et pourtant, l'importance de l'industrie n'a jamais été aussi cruciale, notamment pour réussir la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. La réindustrialisation sera différente de l'industrie du passé, avec un accent majeur sur la décarbonation.

Patrick Scharf

« Ce sont surtout les obstacles qui se font jour sur le terrain : accès au foncier ardu, aides publiques mal ciblées, décarbonations balbutiantes, faible acceptabilité sociale de l'usine à côté de chez soi », ce sont de vrais sujets. La reconquête industrielle n'est pas un long fleuve tranquille ?

François Bost

Non, ce n'est pas un long fleuve tranquille mais si tout le monde s'en empare avec une conviction claire, les choses seront plus faciles.

Le grand retour de la stratégie industrielle en France est frappant après avoir été négligé pendant des décennies. Il est souligné que les investissements massifs, y compris dans les programmes de relance, ont largement bénéficié à l'industrie, représentant au moins un tiers de ces ressources. Enfin, la prise de conscience de la grave lacune dans les exportations françaises est attribuée en grande partie à la question industrielle. Cependant, l'existence de freins importants et massifs à ce retour de la stratégie industrielle est notée, ce qui était initialement sous-estimé.

Le premier de ces freins c'est la question des compétences et nos établissements d'enseignement doivent jouer un rôle essentiel en la matière. Depuis le lycée professionnel jusqu'à l'université et les écoles d'ingénieurs.

La question cruciale des compétences se pose, avec un écart alarmant entre l'offre d'emplois dans l'industrie (75 000 emplois immédiats pour un total de 376 000) et le nombre de demandeurs d'emploi.

Malgré un taux de chômage officiel de 7,2 %, soit 5,1 millions de chômeurs, ces emplois restent non pourvus en raison d'un problème d'adéquation entre les compétences requises et celles disponibles sur le marché du travail.

La disponibilité du foncier émerge comme un défi majeur, accentué par des préoccupations concernant les coûts de l'électricité et l'accès limité à l'eau. Des exemples concrets, tels que les inquiétudes de STMicroelectronics à Grenoble quant à l'extension de son usine de semi-conducteurs en raison de contraintes sur les nappes phréatiques, soulignent l'évolution des facteurs de localisation. L'abondance passée de ces ressources est maintenant confrontée à des limites bien réelles, remodelant ainsi le paysage industriel. Les régions sont en compétition les unes avec les autres, mais il est crucial qu'elles collaborent. La région Grand Est a un potentiel remarquable, et non seulement dans le domaine industriel, mais aussi dans d'autres secteurs.

Patrick Scharf

La Loi climat et résilience a mis l'accent sur la reconversion des friches industrielles, militaires et hospitalières, qui sont nombreuses dans le Grand Est. Mobiliser les friches est

une véritable opportunité pour maintenir une offre foncière à destination des entreprises, notamment dans les territoires les plus tendus : logements, plateformes commerciales. Nous allons donc concentrer nos efforts sur la mobilisation de ces friches, car c'est un sujet essentiel ?

François Bost

Actuellement, un vaste inventaire des friches est en cours, impliquant plusieurs instituts. Les estimations varient de 90 000 à 160 000 hectares, ce qui offre une ample marge. Cependant, certains territoires disposent de peu d'espace foncier, ce qui préoccupe de nombreux territoires ruraux. Ce fut un sujet de préoccupation lors des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat cet été, avec des élus exprimant leurs inquiétudes quant à l'extension de leurs territoires. Des ajustements sont en cours, mais pour l'instant, les friches sont abondantes.

Cette loi a été étonnamment acceptée sans contestation sur son principe. La France urbanise l'équivalent de la superficie d'un département comme les Yvelines, soit environ 2700 km², tous les 7 ou 8 ans. Cependant, cela soulève des préoccupations car les sols jouent un rôle crucial dans la captation du carbone.

Le public n'est pas toujours écouté et la question de l'aménagement du territoire est peu détaillée dans la loi, bien que son rôle soit crucial. En France, la faible densité de population, seulement 119 habitants au km², a conduit à une expansion constante, notamment à travers la construction de maisons individuelles, qui représentent environ 62 % des logements en France.

Il y a des spécificités très nationales, qu'on peut voir dans le cas français, et puis il y a des spécificités qui sont partagées avec d'autres pays européens qui sont aussi logés à la même enseigne.

Patrick Scharf

Le principe du Zéro Artificialisation Nette est globalement accepté. Cependant, il y a une pression importante sur les zones rurales. Les zones agricoles et forestières ne seront plus touchées, l'accent est mis sur la reconversion des friches et la densification urbaine au lieu de l'étalement. Cela peut entraîner des défis pour de nouvelles implantations ?

François Bost

Cela va poser des problèmes par les arbitrages et ce seront des défis très intéressants. Ce sera très intéressant de voir comment les villes se positionnent, comment sont opérées les décisions, les arbitrages entre le logement qui reste prioritaire, l'industrie, les espaces verts... L'industrie ne va pas tout manger, ce sera entre 4 et 10 % des surfaces qui seront concernées, laissant la priorité au logement.

Patrick Scharf

Pendant longtemps, la région a connu un chômage élevé, associé à des problèmes de qualification et de formation. Une partie de la population a été insuffisamment formée, et vous avez évoqué un manque « d'imaginaire industriel ».

François Bost

Absolument. L'imaginaire industriel est pratiquement perdu, sauf dans les régions à tradition industrielle. Même à l'Université de Paris-Nanterre, mes étudiants manquent de références industrielles concrètes, associant souvent l'industrie à des images comme celles de Charlie Chaplin dans « Les Temps Modernes » ou aux terrils du Nord de la France.

À Reims, j'ai constaté un fort attachement à l'industrie parmi les étudiants, qui évoquaient souvent des liens familiaux avec ce secteur, ça m'a frappé et j'ai trouvé un terreau extraordinaire pour mes travaux. J'ai bien fait de changer de fac, l'herbe est plus verte ailleurs.

L'industrie a besoin d'un nouvel imaginaire, malgré les défis liés aux usines Seveso et aux scandales dans ce domaine. Il est crucial de recréer un récit positif autour de l'industrie. L'engagement de l'industrie dans les transitions actuelles peut contribuer à cette reconstruction narrative.

Aujourd'hui, les jeunes cherchent des entreprises industrielles ayant un objectif clair et un sens fort. Les énergies renouvelables suscitent un grand intérêt, et même le nucléaire connaît un renouveau avec des opportunités de recrutement et de formation. Cette génération recherche des opportunités professionnelles alignées avec des valeurs et des attentes de sens très importantes.

Cependant, la réindustrialisation est un défi crucial pour la France. Malgré le fait que c'est un pays d'ingénieurs et d'ingéniosité, un manque de confiance en soi et un retard initial sont des obstacles à surmonter dans le processus de réindustrialisation.

Patrick Scharf

À qui va profiter cette réindustrialisation ? Le monde rural ? L'espace urbain ?

François Bost

J'ai envie de dire : un peu tout le monde. Je crois qu'il faut qu'on s'entende sur le rôle des uns et des autres. La complémentarité, je pense que ce sera le maître-mot des prochaines décennies, assurément. On est plus du tout dans la rupture, ça c'est sûr.



Alimentation Territorialisée Durable

Pierre GUILLEMIN

Docteur en géographie et chercheur
en agronomie des territoires à l'INRAE
(unité Aster, Mirecourt)

Foire de Châlons-en-Champagne



Patrick Scharf

L'échange à venir explore les opportunités de coopération entre les zones urbaines et rurales dans l'industrie. L'accent est mis sur l'idée d'une communauté de destin entre ville et campagne. Peut-on réellement parler d'une telle communauté de destin entre ces deux entités ?

Pierre Guillemin

En effet, cette tendance est bien présente dans les politiques publiques, notamment à travers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) soutenus par le programme national de l'alimentation. Ces projets ont bénéficié d'un financement accru grâce au plan de relance post-crise sanitaire. Le défi réside dans le choix des bonnes échelles de relocalisation et de coopération territoriale. Le ministère ajuste également les appels à projets pour encourager les collectivités à répondre à des périmètres différents.

Patrick Scharf

On peut penser quand même que ces systèmes reposent sur le partenariat entre une multitude d'acteurs territoriaux, privés, publics et issus de la société civile. Sans l'adhésion de tous ça ne fonctionnera pas ?

Pierre Guillemin

Effectivement, l'adhésion de tous est essentielle. Il est nécessaire de réengager les acteurs industriels et la société civile, car en France, l'encadrement agricole est historiquement bien représenté, mais il faut aussi inclure l'agroalimentaire et la société civile, qui est moins experte mais tout aussi intéressée par ces sujets.

En France, nous disposons d'un solide appareil statistique au ministère de l'Agriculture qui mène une enquête exhaustive tous les dix ans. Cependant, pour évaluer ces transitions, il est crucial d'établir des indicateurs clairs dès le début, en tenant compte des choix scientifiques et normatifs, ainsi que des contraintes méthodologiques et statistiques.

Avec des collègues, nous examinons les tendances de l'agriculture biologique et des circuits courts, notamment en les associant aux systèmes d'exploitation et aux territoires. Cependant, il est important de noter que les transitions ne se limitent pas à ces deux indicateurs, d'autres systèmes sont également à considérer : l'agriculture de conservation et le système herbager qui se développe. Notre défi scientifique consiste à identifier ces enjeux. Je vous ai rapporté quelques tendances à partager. Globalement, les tendances montrent une progression dans les circuits courts et l'agriculture biologique. Les exploitations conventionnelles en circuits courts sont restées stables.

En 2010, environ 9 800 exploitations pratiquaient l'agriculture biologique en circuit long, ce nombre est passé à près de 22 000 en 2020. Pour celles labellisées en agriculture biologique et commerce en circuit court, le nombre est passé de 8 100 à plus de 25 000, témoignant de fortes progressions.

C'est l'effet de politique publique depuis le Grenelle de l'environnement notamment. Au niveau global, certains modèles d'exploitation, représentant plus de 5 % de l'ensemble des exploitations, sont identifiés comme des emblèmes de ces transitions. Les statistiques indiquent que les exploitations conventionnelles en filière longue sont celles qui ont le plus perdu en démographie d'entreprise.

Patrick Scharf

Est-ce qu'on peut penser quand même que la valorisation des produits dans les filières le plus souvent courtes, permet de les structurer, de les consolider dans les territoires ?

Pierre Guillemin

C'est un enjeu majeur, car ces statistiques permettent d'examiner divers indicateurs tels que le turn-over et les défaillances d'exploitations. Dans mes travaux sur le maraîchage en Normandie, j'ai remarqué que le maraîchage sur de petites surfaces semblait être la solution miracle, mais parfois cela amenait de la précarité, de la non-viabilité d'entreprise agricole et parfois de ménage agricole un petit peu nouveau.

Il y a des enjeux significatifs, surtout dans les arènes des politiques publiques comme les projets alimentaires territoriaux. On constate une maturation des modèles agricoles, avec la reconnaissance de leur potentiel en termes de création de valeur ajoutée et de réponse à la demande sociale. Cependant, ces modèles posent également des défis techniques, économiques, commerciaux, sociaux, en particulier en ce qui concerne la main-d'œuvre et la formation.

De plus, certaines collectivités s'étaient déjà engagées dans des politiques axées sur les systèmes alimentaires territorialisés, avant même l'appel à projet du plan de relance. Elles ont compris que la vente directe à l'échelle d'une communauté de communes ne suffisait pas à répondre, par exemple, aux besoins des cantines, et qu'il fallait travailler à une échelle plus grande, en collaboration entre plusieurs collectivités ou départements, pour construire des systèmes plus adaptés à un territoire spécifique, tout en évitant d'adhérer complètement aux systèmes mondiaux de commodités.

Patrick Scharf

Pouvons-nous considérer que cette dynamique encourage l'installation de nouveaux agriculteurs et de réseaux innovants de PME agroalimentaires ?

Pierre Guillemin

En effet, cette dynamique est stimulée par des appels à projets et des financements publics. Nous étudions les endroits où cette dynamique progresse et où elle stagne. Mes collègues de l'ingénierie vont fournir des éléments de contexte via une diapositive sur les évolutions récentes. Voici une typologie des combinaisons d'exploitations analysées au niveau des pseudo-cantons de l'INSEE, correspondant au maillage départemental.

Globalement, les quatre premiers types représentent des contextes où les transitions restent minoritaires, malgré quelques signaux faibles.

En France, les transitions agricoles sont minoritaires dans le Grand Nord, tandis que dans le Grand Sud, qu'il s'agisse du bio en circuit long ou des circuits courts conventionnels, elles deviennent majoritaires. Ces tendances varient selon les types de coexistence, formant des mosaïques régionales.

Cette division Nord-Sud en matière de transitions agricoles est liée à l'industrialisation. Malgré la désindustrialisation générale, l'agroalimentaire a résisté, créant des zones où les transitions agricoles stagnent. Dans les régions industrielles agroalimentaires, les transitions sont limitées, bien qu'il y ait des exceptions, soulignant une relation complexe entre l'industrie et l'agriculture. Il reste à déterminer si c'est l'industrie qui tire profit des dynamiques agricoles vertueuses pour des produits bio, ou si c'est l'industrie qui impulse ces dynamiques. Cette question constitue un défi de recherche qualitatif supplémentaire.

Comprendre les dynamiques territoriales nécessite d'analyser divers facteurs. La densité de population varie considérablement selon les régions et les filières industrielles. Dans le Grand Ouest, avec des industries laitières et d'élevage, des régions comme les Pays de la Loire et la Bretagne connaissent une croissance démographique. En revanche, dans le Grand Est, axé sur les filières végétales, la faible densité reflète un productivisme agricole orienté vers l'export. Ces disparités soulignent des enjeux territoriaux et démographiques liés à la justice sociale et spatiale dans les politiques de transition, qu'il s'agisse d'agriculture biologique ou de relocalisations de filières.

Nous avons participé à un projet sur la résilience des systèmes agroalimentaires dans la région Grand Est, financé par la région et l'Agence nationale de la recherche (ANR). Lors de nos enquêtes en Aube, dans les Vosges et en Alsace, nous avons constaté que les exploitations ayant bien résisté possédaient une complémentarité entre différents types de filières dans leur modèle d'entreprise.

Pendant les différentes phases de la crise de la COVID-19, nous avons observé comment les filières longues ont pu absorber des débouchés lorsque les confinements et les restrictions de mobilité les ont fermés. Ensuite, certaines filières longues ont été déstabilisées, tandis que les circuits courts ont stimulé des secteurs à valeur ajoutée pour les exploitations. Les exploitations qui ont diversifié leurs circuits commerciaux, notamment les exploitations composites, se sont révélées les plus résilientes dans ce contexte tendu.

Il y a des leçons à tirer de cet épisode. Malgré cela, les exploitations conventionnelles en filière longue ont perdu des effectifs, en particulier dans l'agrandissement des exploitations, un indicateur significatif. À l'inverse, plusieurs filières conventionnelles non bio ont préservé leurs effectifs, notamment grâce à des circuits courts basés sur des signes de qualité et des spécifications territoriales historiques qui ont permis de créer de la valeur ajoutée. Ces aspects nécessitent une analyse plus approfondie des typologies établies.

La question des ressources humaines est cruciale dans ces transitions, avec des défis de formation et de recrutement. L'agriculture, tout comme l'industrie, rencontre des problèmes de recrutement, que ce soit pour les grandes exploitations céréalières qui recherchent des conducteurs ou des mécaniciens, ou pour les exploitations laitières et herbagères qui ont du mal à trouver des fromagers ou du personnel pour la traite. De plus, une fois que le personnel est recruté, il est essentiel de le fidéliser, également un défi important soulignant un enjeu transversal des transitions, à savoir la transformation du monde du travail.

Patrick Scharf

Permettez-moi juste cette remarque : manger local ne peut pas être considéré comme une solution pour réduire les impacts climatiques et environnementaux de son alimentation. Près de 85 % de ces impacts proviennent de la manière dont les denrées alimentaires sont produites, alors que le transport des produits ne représente qu'une part marginale de ces impacts. Il est important de mettre les choses en perspective ?

Pierre Guillemin

Il existe des études datant d'au moins une décennie, menées par les réseaux des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) en Bretagne, qui ont comparé l'impact carbone d'un kilo d'agneau en vente directe dans le Finistère à celui d'un kilo d'agneau néo-zélandais. La Nouvelle-Zélande avait l'avantage en raison de ses grands modèles d'herbage extensif. Cependant, il est essentiel de considérer les émissions et les coûts environnementaux à l'échelle des modes de production.

Les circuits courts induisent des transitions de pratiques techniques et agronomiques, souvent en réponse à la demande des consommateurs de réduire les intrants. Cette pression conduit à des ajustements dans les méthodes de production, puisque les producteurs ont moins de temps et sont encouragés à utiliser moins de produits. La commercialisation en circuit court agit comme un levier positif pour améliorer ces pratiques techniques. Hier, lors du comité technique des projets alimentaires dans le pays d'Épinal, nous avons initié une étude conjointe avec plusieurs départements des Vosges, impliquant la Chambre départementale d'agriculture ainsi que les Chambres consulaires du commerce, de l'industrie et des métiers de l'artisanat. Cette étude vise à recenser tous les acteurs des systèmes alimentaires des Vosges en vue de développer une offre logistique pour les restaurants collectifs et commerciaux, y compris les établissements gastronomiques, pour répondre à un besoin spécifique.

Patrick Scharf

La question de l'alimentation est redevenue un enjeu majeur suscitant l'intérêt des consommateurs et des politiques publiques. Elle se concentre sur l'origine, la qualité des produits, la proximité des ressources alimentaires, ainsi que l'autonomie des territoires urbains, ce qui en fait un sujet d'actualité quotidien.

Pierre Guillemin

C'est un sujet qui a gagné en visibilité médiatique ces dernières années. On observe une tendance similaire à celle de la mobilité au début des années 2000, mettant en lumière l'importance des relations ville-campagne. En même temps, il y a des idées reçues qui circulent, notamment sur la reconstruction des ceintures maraîchères qui ne tiennent pas compte des fonctions logistiques des villes à travers le commerce de gros et la distribution qui servaient également les productions agricoles des zones rurales.

Il est essentiel de gérer les héritages et les évolutions des modèles alimentaires. Les circuits courts ont des racines historiques en périphérie des grandes villes telles que Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes et Rennes, mais aussi dans des villes plus petites comme Laval, Amiens, Pau et Troyes. Ces tendances ne suivent plus simplement une division Nord-Sud, car des facteurs locaux entrent en jeu. Certains endroits conservent un potentiel. Cependant, il est crucial de ne pas se limiter à la seule proximité géographique dans cette réflexion. Il est notable que des circuits courts à distance se développent, ainsi que des liens entre les zones urbaines et rurales à distance. Ceci est particulièrement important pour comprendre les systèmes de villégiature, les filières de qualité, souvent liés à des migrations résidentielles.

On observe également l'installation de retraités migrants dans des zones éloignées des grandes métropoles où ils ont travaillé, ce qui favorise le développement de modes de production et de commercialisation. Ainsi, la proximité immédiate de la ville et la relocalisation immédiate autour de la ville ne sont pas les seules considérations à prendre en compte pour traiter tous les enjeux.

Patrick Scharf

Un constat émerge : les villes adoptent des politiques pour préserver les terres cultivées à l'intérieur de leur intercommunalité et encourager l'installation d'agriculteurs, illustrant ainsi le fait que l'agriculture n'est plus exclusivement associée aux espaces ruraux. Le concept d'agriculture urbaine gagne du terrain ?

Pierre Guillemin

Oui, ce sont des politiques importantes, notamment parfois pour préserver ce qu'il reste d'un patrimoine historique comme par exemple, les ceintures maraîchères. Il serait dommage de les supprimer, car elles représentent un savoir-faire, un patrimoine paysager et alimentaire important, avec des enjeux significatifs.

Les modélisations des systèmes alimentaires, notamment à travers les *Food Chain* et les bassins d'approvisionnement alimentaire mettent en lumière le défi des grandes villes et métropoles pour satisfaire leurs besoins. Ces métropoles sont conscientes de cette problématique et ont lancé les Projets Alimentaires Interterritoriaux (PAIT) en plus des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Des métropoles comme Strasbourg, Grenoble et Rennes établissent des contrats de réciprocité avec des entités intercommunales plus rurales en périphérie de leur zone d'influence, témoignant ainsi de leur prise de conscience.

Strasbourg réfléchit à son PAT avec la Vallée de la Bruche et avec la Déodatie. En même temps, Strasbourg mène des stratégies de relance de la production dans son territoire. Son plan d'action en atteste.

Patrick Scharf

La région Occitanie a fait de l'alimentation durable une grande cause et cherche à impliquer tous les acteurs du territoire. Les territoires locaux sont-ils des leviers efficaces pour intégrer les politiques publiques alimentaires ? Faut-il intensifier encore cette démarche ?

Pierre Guillemin

Tous les territoires doivent s'impliquer dans cette question, mais il ne faut pas sous-estimer l'aspect sectoriel. Les politiques agricoles, agroalimentaires, et même sociales, comme les retraites, sont des facteurs essentiels qui façonnent cette problématique, bien au-delà des aspects territoriaux.

Aborder les problématiques de foncier et du ZAN sans considérer les retraites agricoles en France, c'est se priver d'une vision globale des enjeux sociaux et fonciers dans l'agriculture. De même, discuter de la territorialisation des systèmes alimentaires sans tenir compte de l'immobilier et des mobilités serait une approche incomplète.

J'ai collaboré avec un collègue de Grenoble sur des circuits courts distants approvisionnant Paris. Il a étudié l'Oise et la Somme, tandis que j'ai travaillé en Normandie, dans la Manche et dans le Perche. Nous avons noté des modèles économiques d'entreprise un peu différents. En Normandie, plutôt des groupements de producteurs, et une entreprise plus classique dans le Nord, qui s'organisaient donc pour des collectes et livraisons de collectifs de consommateurs et d'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en Île-de-France.

Nous avons vu des différences entre le modèle d'entreprise plus récent dans le Nord et ce qui s'était structuré en Normandie et qui est un peu plus ancien. Je vous en raconte rapidement l'histoire. En Normandie, notamment dans la Manche, des liens historiques de villégiature existent entre les Parisiens et les locaux depuis le 19^e siècle. Dans les années 80-90, le Perche a connu un afflux de touristes et d'investisseurs dans des résidences secondaires, créant des réseaux entre les Parisiens (surnommés les « accourus ») et les locaux.

Les syndicats agricoles ont commencé à établir des liens dans les années 2000, favorisant l'émergence des premières AMAP et collectifs. Les pratiques alimentaires se sont alignées sur les habitudes de villégiature, stimulant la demande locale. Ces interactions ont engendré des boucles de rétroactions positives, encourageant divers circuits courts tels que l'e-commerce, les marchés de producteurs et la vente à la ferme.

Nous avons même certains Parisiens qui finissent par contribuer à l'offre agricole de ces régions en gardant leur métier de graphiste à Paris et en devenant maraîcher ou éleveur dans le Perche ou dans le Sud-Manche.

Ces interrelations sont complexes, y compris des liens à distance qui ne sont pas toujours mis en avant par les médias. Par exemple, le graphiste devenu maraîcher est souvent un sujet médiatisé. Cependant, il est essentiel de prendre en compte les dynamiques immobilières, résidentielles et les attraits paysagers. Certains territoires ont des atouts, comme les ruines d'un château côtier qui attire de nombreux Parisiens en juillet, permettant d'organiser facilement un marché bio et local saisonnier avec des artisans. Les liens invisibles incluent également des relations financières dans ces systèmes socio-résidentiels.

Vous pouvez observer les contributions à un financement participatif pour un magasin de producteurs à Nogent-le-Rotrou, à la frontière de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Bien que la majorité des fonds vienne du Parc naturel du Perche, 20 à 25 % proviennent d'Île-de-France, principalement des zones où les Franciliens ont des résidences secondaires. Ces dons appuient des groupements de producteurs, créant un marché local (Mil Perche) alimentant restaurants et cantines prisés par les touristes et résidents secondaires, démontrant des liens ville-campagne au-delà du périurbain.

Patrick Scharf

La question cruciale demeure : serons-nous capables de nourrir 11 milliards de personnes d'ici à 2050 ?

Pierre Guillemin

Certains collègues se penchent sur la performance des systèmes agricoles. Le COVID-19 a mis en lumière l'adaptabilité de l'industrie agroalimentaire, réduisant rapidement ses gammes pour répondre à une forte demande. Les circuits courts, avec l'appui des municipalités, ont également innové, favorisant le développement du e-commerce et mettant en place des drives extérieurs pour répondre aux besoins locaux.

Patrick Scharf

On a observé l'essor des drives fermiers pendant le COVID-19. Cependant, quelques mois après, l'engouement semble avoir diminué. Les Français ont vite oublié ?

Pierre Guillemin

Les Français ont oublié et il est essentiel de distinguer la période où les achats de première nécessité étaient limités. J'ai observé des marchés à la ferme, devenus des sorties récréatives, avec des familles explorant les exploitations après leurs achats. Cette tendance était liée à une envie de sortir, de cuisiner et à une crise de pouvoir d'achat, car le coût des produits de ces modèles reste une préoccupation, tant pour la restauration collective que pour les ménages.



Énergie et Territoires : Enjeux et Coopération

Marie SEVENET

Chercheure à EIFER (Karlsruhe),
docteur de l'UNS (Nice), spécialiste
dans la modélisation énergétique et
la planification urbaine

Foire de Châlons-en-Champagne



Patrick Scharf

Le mode de vie des sociétés occidentales dépend étroitement de l'énergie abordable et facilement accessible. Les temps changent avec le COVID et la guerre en Ukraine. Pour commencer, pourriez-vous nous donner quelques éléments de contexte, puis parler de la situation en Grand Est en termes de coopération territoriale, de solidarité, de localisation de la production d'énergie primaire et de la consommation d'énergie finale ?

Marie Sevenet

Je voudrais aborder l'importance de l'énergie dans les territoires, qui est une question internationale complexe. Il faut prendre en compte les réglementations nationales et locales dans l'aménagement du territoire, qui favorisent souvent une approche centralisée. Dans le Grand Est, il est important d'analyser les avantages et les inconvénients de cette situation et de voir s'il existe un réel partenariat ville/campagne. L'énergie est un sujet qui dépasse les conflits territoriaux et peut poser des questions sur l'aménagement du territoire.

Le contexte majeur est le changement climatique. Ce changement climatique est lié à notre consommation de combustibles fossiles, qui sont non renouvelables. Cela entraîne une raréfaction des ressources et des tensions géopolitiques. C'est une transition nécessaire.

D'abord écologique, pour que nos systèmes de production et de consommation évoluent, afin de préserver la biodiversité et gérer raisonnablement nos ressources. Il est important de minimiser nos ressources. Ensuite, au sein de cette transition écologique, je m'intéresse particulièrement à la transition énergétique. Celle-ci vise principalement à décarboner et réduire les sources d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre dans la production énergétique.

Au-delà du changement climatique, dont les effets sont de plus en plus ressentis notamment cet été, deux crises majeures se sont enchaînées. Elles ont eu un fort impact sur nos modes de vie, en particulier sur l'énergie et sur la guerre en Ukraine. Cela a entraîné une augmentation des prix et a permis un retour de la souveraineté énergétique de la France.

Malgré ces événements, nous avons observé une résilience intéressante de la part des populations, des entreprises et des acteurs nationaux et locaux. La crise du COVID-19 a démontré notre capacité de réaction, en particulier dans le domaine énergétique. De même, lors de la crise en Ukraine, nous avons su réagir en mobilisant les systèmes de production nécessaires.

Patrick Scharf

Lorsque l'on aborde la question énergétique, il est nécessaire d'avoir une approche globale et coordonnée afin de relever efficacement les défis énergétiques, tout en tenant compte des multiples impacts et facteurs à différentes échelles. Cette question complexe demande une réflexion approfondie, qu'en pensez vous ?

Le contexte international a un impact sur nos vies quotidiennes et notre environnement habituel. Nous utilisons des sources d'énergie locales telles que le vent et le soleil, mais nos besoins énergétiques sont situés dans d'autres régions et pays. Cela montre que nous dépendons à la fois de notre système local et d'autres territoires. Cette dépendance s'étend au-delà des questions urbaines et rurales et englobe également les régions et les pays. La production, la transformation et la distribution de l'énergie sont également importantes. Nous la transportons sur des distances variables, à la fois localement, par exemple à travers un réseau de chaleur urbain, et dans d'autres régions. On a d'autres types de sources d'énergie. Les impacts environnementaux, sociaux et économiques des différentes guerres et du changement climatique sont évoqués et ils sont importants. Une guerre en Ukraine a un impact sur notre quotidien et la production d'énergie dans notre région a un impact sur les autres régions et territoires. Par exemple, si une région rurale produit de l'énergie éolienne, elle sera consommée à la fois localement et dans les régions environnantes.

En ce qui concerne la partie politique, il est important de rappeler les différentes lois mises en place depuis 2005, telles que la loi POPE (Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique), la loi des TEPCV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte), la loi climat et résilience, et la loi d'accélération des énergies. Toutes ces lois ont un objectif commun : réduire les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergies renouvelables et décarboner le mix énergétique. Ces objectifs ont conduit à la mise en place de deux programmes majeurs au niveau national : le plan pluriannuel énergie qui sera renouvelé en 2024, et le SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone), qui vise la neutralité carbone d'ici 2050 et la réduction de l'empreinte carbone des habitats.

En ce qui concerne la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), il n'y a pas de déclinaison locale, ce qui signifie que ces grands objectifs doivent être répartis sur le territoire. Cela a été justifié pour éviter les obstacles au niveau territorial et pour ne pas simplement s'arrêter une fois que le besoin de production d'énergie éolienne est atteint. Il est important de prendre en compte les spécificités de chaque territoire. En revanche, la SNBC se décline dans les schémas régionaux, tels que le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui se décline également au niveau local. Je me suis particulièrement intéressé à la région Grand Est car c'était le sujet d'aujourd'hui. Il est intéressant de noter que la neutralité carbone est déclinée au niveau du SRADDET car le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné que 75 % des leviers se trouvent à l'échelle locale. Je pense que le SRADDET joue un rôle important dans l'aménagement. Le cadre est parfait car les problématiques énergétiques sont transversales et présentes dans l'industrie, l'alimentation et l'agriculture. Il est nécessaire de coordonner et encadrer ces problématiques de manière systémique, en considérant la production et la consommation d'énergie ainsi que tous leurs impacts. Le rapport du CESER aborde trois freins spécifiques au Grand Est, mais qui sont probablement partagés par d'autres régions.

Le premier de ces freins c'est la question des compétences, et nos établissements d'enseignement doivent jouer un rôle essentiel en la matière. Depuis le lycée professionnel jusqu'à l'université et les écoles d'ingénieurs. Le deuxième frein est l'instabilité sociale, liée également au manque de connaissance des territoires. Enfin, dans la région Grand Est, le troisième frein est sa forte consommation d'énergie dans l'industrie. Il est donc essentiel d'intervenir dans ces régions, y compris le Grand Est, d'ici 2050.

Cependant et c'est aussi dans le rapport du CESER, il faut noter que malgré une forte production, la région Grand Est présente un déficit en ce qui concerne le combustible, l'électricité et la chaleur. Si je me souviens bien, nous produisons 108 térawatts / heure en 2020, et nous en consommons 164. Normalement, le système est très interconnecté, donc il n'est pas correct de prendre des bilans énergétiques de cette manière, mais cela donne une idée de notre dépendance énergétique envers le reste de la France, et dans le cas du Grand Est, envers le reste de l'Europe car la région est située sur une interface européenne. Les spécificités territoriales et le besoin de coordination sont importants. Dans la culture d'aménagement et les schémas régionaux, il y a une grande liberté pour coopérer, s'organiser et coconstruire des territoires en réciprocité. L'objectif est de viser une situation gagnant-gagnant.

Je vais revenir sur les lieux de production et de consommation. Je me suis posée cette question : où est produite l'énergie en Grand Est ? Est-ce qu'on pense toujours qu'il y a les grandes centrales ? Les centrales nucléaires ressortent en termes de production, en volume. Pourtant, il y a aussi une diversité de petites sources d'énergie avec différentes capacités. Les énergies renouvelables, par exemple, ont une capacité plus faible. En ce qui concerne la typologie urbaine de l'INSEE, je constate qu'il n'y a pas nécessairement de distinction entre les zones urbaines et rurales en termes de production énergétique. On produit partout, bien que les capacités varient, avec une petite spécificité pour l'éolien qui est liée aux anciennes régions.

J'ai rétabli l'armature territoriale du Grand Est, en tenant compte des différents systèmes urbains présents dans cette région. Il y a deux systèmes urbains importants ainsi que plusieurs territoires qui sont des zones industrielles, d'autres plutôt ruraux et un autre plus montagneux, si l'on peut l'appeler ainsi. Ces systèmes ont des caractéristiques très différentes, il est donc essentiel qu'ils se complètent mutuellement en termes d'avantages et de faiblesses.

Je vais revenir sur les lieux de production et de consommation. Je me suis posée cette question : où est produite l'énergie en Grand Est ? Est-ce qu'on pense toujours qu'il y a les grandes centrales ? Les centrales nucléaires se ressortent en termes de production, en volume. Pourtant, il y a aussi une diversité de petites sources d'énergie avec différentes capacités. Les énergies renouvelables, par exemple, ont une capacité plus faible. En ce qui concerne la typologie urbaine de l'INSEE, je constate qu'il n'y a pas nécessairement de distinction entre les zones urbaines et rurales en termes de production énergétique. On produit partout, bien que les capacités varient, avec une petite spécificité pour l'éolien qui est liée aux anciennes régions.

En regardant la puissance installée, on voit qu'il y a encore un potentiel, mais cela concerne non seulement les zones urbaines et rurales. Tout le monde devra contribuer. En ce qui concerne le ZAN, chaque territoire a ses spécificités. Les villes ont des structures existantes où l'on peut installer des panneaux solaires, par exemple, ainsi que des zones artificialisées qui peuvent être réutilisées pour la production d'énergie. Quant aux territoires ruraux, ils ont de l'espace et des terrains moins chers, mais ils doivent également préserver d'autres avantages tels que la production alimentaire, les services liés à la nature et le stockage du carbone. Il est donc clair que cette problématique doit se résoudre par une coopération et une coordination au-delà de la simple distinction entre ville et campagne.

La consommation énergétique du Grand Est se divise en deux aspects : le bâtiment et la mobilité. Ces secteurs sont principalement responsables de la consommation. Dans le secteur résidentiel, les villes concentrent les activités humaines, l'industrie et les problèmes, ce qui se reflète dans leur consommation d'énergie. Globalement, la région a un bâti relativement vieillissant qui aurait besoin de rénovations. Les campagnes, en revanche, ont un fort ancrage et une empreinte énergétique significative grâce à des densités qui conservent la chaleur en hiver. Cependant, les bâtiments en campagne sont plus aérés ou climatisés en été.

Patrick Scharf

On constate aujourd'hui l'émergence de nouvelles solidarités, telles que la planification partagée, la mobilité, la mutualisation d'ingénierie et le co-investissement. Mais est-ce que tout cela va réellement dans le bon sens ? Est-ce que nous faisons vraiment ce constat ?

Marie Sevenet

Par rapport aux solidarités, je constate que le matériel est disponible. Je remarque également que dans les projets d'aménagement, il y a la possibilité de coopérer. J'ai entendu parler des contrats de réciprocité, que je ne connaissais pas car ce n'est pas mon domaine, mais il semble qu'ils permettent d'obtenir des résultats partagés. Je pense que ce format pourrait également être adapté pour l'énergie, où il existe des lieux avec des solidarités déjà présentes, voire en place grâce aux infrastructures existantes.

Les collectivités, notamment les villes, ont des avantages propres liés à leur densité. Elles disposent d'expertise, de modélisation, de données et de retours d'expérience, ce qui leur confère une expertise forte. Cependant, il existe une inégalité territoriale en matière d'expertise énergétique, principalement en faveur des espaces urbains et des grandes métropoles françaises, au détriment des territoires ruraux. Les collectivités urbaines bénéficient d'avantages tels que l'expertise, la modélisation, les données et les retours d'expérience dans le domaine de l'énergie, ce qui leur confère une expertise forte. En revanche, il existe une inégalité territoriale en matière d'expertise énergétique, avec une présence plus importante dans les espaces urbains que dans les territoires ruraux.

Les collectivités urbaines peuvent donc jouer un rôle important dans ce secteur, tandis que les territoires ruraux apportent leurs propres avantages et spécificités locales.

Patrick Scharf

Concernant la mise en réseau à l'échelle régionale, voire intercommunale, nous verrons une multiplication des fournisseurs et des entreprises soutenant la transition énergétique, principalement dans les zones urbaines. En fin de compte, l'échelle régionale pourra interconnecter ces réseaux locaux spécifiques, favorisant ainsi la solidarité.

Marie Sevenet

Se coordonner, coopérer, échanger des ressources sur la base d'intérêts réciproques entre la métropole et les grands pôles structurants du territoire, au sein d'un même espace de dialogue régional, on parle de « mise en réseau », « d'interaction », enfin ce sont les mots qu'on va de plus en plus entendre, n'est-ce pas ?

Patrick Scharf

En un mot, où se trouvent les potentiels de production des sources d'énergies renouvelables ?

Marie Sevenet

Représenter le potentiel des sources d'énergies renouvelables implique de considérer leur disponibilité générale, bien que cela dépende des capacités locales. Chaque source est théoriquement présente partout, mais des contraintes réglementaires, comme l'artificialisation des territoires et les règlements sur l'éolien, ainsi que des considérations d'acceptabilité sociale, influent sur leur exploitation. Je fais mon propos sur la cartographie parce que cela offre une approche intéressante pour coconstruire et échanger des données, combinant chiffres, représentations visuelles et participation, permettant ainsi de confronter la théorie aux réalités locales.

Patrick Scharf

Aujourd'hui, une collectivité urbaine peu dotée en énergie a cette nécessité de renforcer ses liens avec l'espace rural périphérique. Ville et campagne doivent impérativement être solidaires dans la transition. Ce ne sont pas que des mots ?

Marie Sevenet

Non, pour moi, il n'y a pas seulement du potentiel partout, mais particulièrement dans les friches, visées par l'industrie énergétique. Cependant, ces terrains deviennent rares. La question du multi-usage est cruciale, surtout en campagne où les enjeux sont variés (énergie, production alimentaire, tourisme). La rareté du foncier nécessite une réflexion sur la collaboration, en identifiant les atouts, les faiblesses et en définissant une stratégie gagnant-gagnant.

**Transformation urbaine :
réimaginer l'habitat**

Marc VERDIER

Architecte, urbaniste, Maître de
conférence à l'ENSA, spécialiste en
Aménagement du territoire

Foire de Châlons-en-Champagne



Patrick Scharf

Nous recevons Marc Verdier, architecte, urbaniste et maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. La loi climat résilience a marqué une nouvelle ère pour la politique d'urbanisme avec l'introduction de la Zéro Artificialisation Nette. En France, 6 à 9 % du territoire est considéré comme artificialisé, avec une moyenne de 20 à 30 mille hectares chaque année au cours de la dernière décennie, principalement au détriment des zones agricoles. Comment cette transition est-elle perçue et comprise par le public ? Est-ce que les élus sont bien informés ?

Marc Verdier

Les élus sont actuellement très préoccupés par la question du ZAN. Il est essentiel de se rappeler que 90 % des villes et des zones urbanisées prévues pour 2050 existent déjà. Les discussions portent principalement sur la construction future, remettant en question la nécessité de construire davantage. Le ZAN pourrait servir de déclencheur, agissant peut-être comme un catalyseur pour repenser les modes d'habitat.

La reconfiguration de l'existant est cruciale. Il suffit d'observer les dynamiques des politiques telles que l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), les politiques de Jean-Louis Borloo et les grands ensembles. Nous avons réalisé que les morceaux de villes créés dans les années 70 et 80 soulèvent des questions qui vont au-delà des aspects techniques, touchant essentiellement des aspects sociaux.

L'histoire urbaine démontre une constante : la nécessité de la recomposition et de l'évolution de la ville. Les faubourgs en sont un exemple, passant de lieux périphériques à des quartiers prisés. Leur attrait réside dans leur capacité à évoluer au fil du temps, mêlant différentes fonctions telles que l'artisanat, l'habitat, le commerce, et en créant des espaces publics subtils.

Actuellement, bien que je ne sois pas spécifiquement familier avec Châlons-en-Champagne, je remarque des dynamiques similaires dans notre propre contexte urbain. Même dans des grandes villes comme Paris, les logiques faubouriennes demeurent parmi les aspects les plus captivants de l'urbanisme contemporain. Aujourd'hui, lorsqu'on aborde la transformation urbaine, notamment des faubourgs du 20^e siècle, comme les zones périurbaines ou les zones d'activités monofonctionnelles, il semble qu'on sous-estime le véritable potentiel de transformation urbaine. Ces secteurs qui ont connu une croissance significative au cours des 50 dernières années sont souvent caractérisés par des fonctions monofonctionnelles telles que l'habitat, l'activité ou le commerce. Cependant récemment, on a reconnu le potentiel remarquable de ces zones périurbaines. Notamment, l'été dernier a mis en lumière l'intérêt du périurbain en raison de ses jardins et de ses fragments de paysages agricoles et campagnards, offrant des espaces intéressants en termes de climatisation urbaine. Il va falloir décrypter ces éléments et se dire : « Qu'est-ce qu'on en fait de tout ça ? ».

Ce qui me fascine, c'est le début d'un changement de perspective sur le périurbain, bien que j'hésite à utiliser ce terme. Pour moi, c'est une ville à part entière, avec des réseaux, des communautés, des associations, des activités et des emplois, ce qui est incroyable. Cependant, cela nécessite une recomposition et une transformation complètes, notamment en ce qui concerne les enjeux énergétiques. La loi climat et résilience impose des directives, comme la production d'énergie sur les parkings de plus de 1500 m², soulignant la nécessité d'aborder ces questions de manière intégrée plutôt que sectorielle.

Le défaut de cette perspective est sa nature sectorielle, alors que la transformation de ces secteurs est complexe. Actuellement, nous avons des systèmes étendus de bâtiments architecturalement précaires, souvent des hangars, mais ils présentent un potentiel de transformation. Il pourrait être envisageable d'élever certains d'entre eux, de repenser la construction et de promouvoir des méthodes alternatives, telles que la production d'énergie. Ce que je trouve particulièrement intéressant c'est de désimperméabiliser, planter, et progressivement adopter une logique faubourienne du 21^e siècle, en exploitant le potentiel de transformation de ces secteurs.

Au-delà des grandes métropoles, ma fascination réside dans les lisières urbaines, que j'aime qualifier ainsi en raison de leur richesse environnementale. Ces zones de transition entre la ville et la campagne, souvent appelées faubourgs du 21^e siècle, représentent un espace où la consommation urbaine rencontre les avantages de la campagne tels que la capture du carbone, la biodiversité, l'eau et la fraîcheur, ainsi que les atouts paysagers. C'est une intersection clé entre deux milieux, riches en potentiel écologique et urbanistique.

Le paysagiste Michel Corajoud, fondateur de l'École du paysage de Versailles, a dit une chose très belle :

« Vous savez, je suis toujours étonné. Les littoraux, évidemment, sont extrêmement attractifs, parce qu'habiter en front de mer c'est quand même le nec plus ultra. Pourquoi, dans les villes, on n'a jamais considéré qu'habiter en front de terre c'était une belle idée ? »

La ville se développe en tournant le dos à son paysage de valeur – qui est celle qui nourrit, qui alimente, qui capte du carbone – privilégiant des développements tels que le dernier lotissement avec ses haies de thuyas, qui cachent le front de terre. Certaines villes reconnaissent la nécessité de valoriser ces lisières urbaines, les considérant non seulement comme des espaces singuliers, mais aussi comme des lieux publics productifs, porteurs de multiples valeurs. Il est essentiel de responsabiliser la population en réévaluant la valeur de la terre et du sol et en explorant les vastes potentiels que ces espaces représentent.

Le deuxième point que je voudrais souligner est que le ZAN soulève la question cruciale du foncier, particulièrement pertinente dans nos régions, en tenant compte du vieillissement de la population.

Cela souligne l'inadaptation des maisons en termes d'efficacité énergétique, de rafraîchissement, ainsi que des logements sous-occupés.

Je travaille sur un territoire Meurthe-et-Mosellan, analysant le diagnostic d'un bureau d'études. Le territoire compte 55 000 habitants avec 4700 logements en situation de précarité énergétique et financière, dont 80 % sont des maisons individuelles. Malgré notre passé industriel, seulement 12 % sont des cités ouvrières.

La majorité des maisons individuelles construites entre les années 60 et 70 soulève des préoccupations, surtout avec une population vieillissante. Ces problèmes liés au vieillissement, à l'énergie et à l'accessibilité aux services et commerces sont cruciaux. Le véritable enjeu réside dans la réadaptation, le recyclage et la transformation. Nous entrons dans une ère où la transformation devient primordiale.

Patrick Scharf

Le constat est clair : la nécessité de repenser les bâtiments vides se fait ressentir. Malgré de nombreuses vacances dans les villes, ces bâtiments exigent souvent des investissements massifs. Vous soulignez que ces structures ne correspondent pas aux besoins actuels, entraînant une valeur du bien souvent inférieure à l'investissement requis. Très souvent le modèle économique ne tient pas ?

Marc Verdier

Je ferai faire un bilan complet de ce que coûte l'étalement urbain, en évaluant les investissements publics de l'État jusqu'à la commune, dans les infrastructures. Il est essentiel de noter que la majorité des déplacements (environ 27 %) concerne des activités autres que le travail, comme la consommation, les loisirs, les déplacements liés aux enfants, etc. Ainsi, la question stratégique est de déterminer où allouer les ressources de manière optimale.

Je m'excuse pour la franchise, mais lors des débats en Assemblée départementale sur les financements des infrastructures routières, les discussions étaient quasiment inexistantes. Même en présentant des besoins modestes pour des entités telles que mon CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme), les débats portaient souvent davantage sur des sujets fiscaux, comme la taxe d'aménagement, que sur le financement d'espaces naturels sensibles. Il y avait une évidence prédominante en faveur des investissements lourds dans les infrastructures.

Cependant, je constate un changement et partage la perspective sur la nécessité de développer un nouvel imaginaire, notamment en ce qui concerne la question du logement. Alexandre Monnin, dans son ouvrage sur le renoncement, offre des réflexions pertinentes sur cette évolution de l'imaginaire.

Patrick Scharf

Et si la crise environnementale devenait une opportunité pour les territoires fragiles ? Ne serait-ce pas le moment de mettre fin au sentiment d'abandon ressenti par de nombreux territoires, de réduire la fracture territoriale grandissante et de recréer du lien ?

Marc Verdier

Oui, je reste optimiste. Au cours de la dernière décennie, les politiques publiques ont évolué de manière significative. La logique de métropolisation a été remise en question et l'État a lancé des initiatives telles qu'Action Cœur de Ville, couvrant 220 communes moyennes au niveau national, dont plusieurs dans la région Grand Est. De plus, le programme Petites Villes pour Demain concerne 1200 à 1400 petites villes.

Concernant les Bourgs-Centres, on reconnaît désormais la nécessité de réviser cette structure urbaine héritée du système territorial du 19^e et du début du 20^e siècle. Cette organisation, bien que liée à une histoire plus ancienne, a été particulièrement structurée à cette époque. Nous pouvons voir aujourd'hui comment l'Association des maires ruraux a plaidé en faveur du développement des petits villages d'avenir.

L'armature urbaine héritée du passé commence à resurgir. Récemment, j'ai été à une réunion où il y avait le Secrétaire général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle. Il a évoqué la nécessité absolue de la mise en place d'un-e chargé-e de mission dédié-e à la réhabilitation du bâti ancien dans les petites communes.

Concernant le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Vosges Centrales, le Président, également Président national des SCoT, a souligné qu'au sein de son territoire, pour trois nouveaux logements mis sur le marché, deux étaient vacants, ce qui représente un gaspillage considérable. Le SCoT, en tant qu'outil de planification et de soutien aux territoires, s'est concentré prioritairement sur le bâti vacant, établissant des objectifs chiffrés et mobilisant des ressources significatives. C'est à mon avis un des sujets majeurs.

Patrick Scharf

Peut-on atteindre le ZAN d'ici 2050 tout en répondant à la demande croissante dans les régions confrontées à une pénurie de logements et de surfaces économiques ?

Marc Verdier

Il faut s'adapter à la réalité de la population. On est encore dans ce modèle et c'est pour ça que je parle de changement d'imaginaire...

À ce propos, rappelons la déclaration d'Emmanuelle Wargon, Ministre du Logement, affirmant la fin du modèle de la maison individuelle.

Tout le Gouvernement s'est mis derrière pour dire : « *Elle dit n'importe quoi, il ne faut surtout pas entendre ça* ».

Fondamentalement, Emmanuelle Wargon avait raison, mais le problème ne réside pas dans le modèle global de la maison individuelle. Il est promu par l'industrie de la construction de maisons individuelles, qui tend à créer des habitations isolées sans favoriser la création d'urbanité.

Patrick Scharf

Lors de notre discussion, vous avez soulevé un point intéressant sur la transition des priorités chez les étudiants, passant de la notion de « Home Sweet Home » de la maison individuelle, de la voiture, à d'autres centres d'intérêt à un jeune âge. Cependant, il semble qu'avec le temps, beaucoup retombent dans les mêmes schémas, illustrant la persistance des modèles habituels malgré l'évolution initiale des mentalités.

Marc Verdier

Non, mais il y a un vrai sujet de changement d'imaginaire.

Il y a quand même des signaux faibles qui me semblent extrêmement intéressants. Je pense que la question, et nous allons tous être confrontés à ça, c'est habiter autrement. C'est aussi quand même se poser la question des solidarités générationnelles. On voit bien, par exemple, des modes d'habitat. On pousse le curseur très haut, évidemment, sur une autre forme d'habiter, mais je pense qu'il s'agit de signaux faibles intéressants à redétricoter pour les tricoter autrement.

L'habitat partagé, l'habitat participatif : chacun a son espace privé, mais à un moment donné, on mutualise tout ce qui est mutualisable. Pour atteindre les objectifs de décarbonation et de zéro artificialisation, il est crucial de reconsidérer nos modes de vie et d'habitat. Les initiatives d'habitat participatif, déjà présentes en Allemagne, offrent un modèle où des quartiers entiers adoptent cette approche mutualiste. Cela s'inscrit dans une perspective de changement nécessaire pour atteindre les aspirations environnementales actuelles.

En France, notamment dans l'Est influencé par la culture rhénane, des initiatives émergent, comme en Alsace ou en Champagne-Ardenne, visant non seulement à mutualiser les ressources mais aussi à garantir des conditions de vie optimales pour un large public. Un exemple concret est une opération avec 11 familles sur 3000 à 3500 m², offrant des logements adaptés aux besoins, de 20 m² pour une personne âgée à 110 m² pour une famille avec enfants. La mutualisation des équipements comme les machines à laver favorise une intégration intergénérationnelle alternative aux structures comme le groupe d'EHPAD ORPEA.

Face au défi du vieillissement de la population, la question cruciale est de savoir comment accueillir, de manière véritablement altruiste, un nombre croissant de personnes âgées. L'absence de création de liens communs constitue un obstacle majeur. Il est essentiel de reconstruire du « vivre ensemble ». Malgré les critiques évoquant une utopie ou un individualisme total, il existe des exemples concrets où les individus expriment le besoin de rencontres. Toutefois, les 50 à 60 dernières années ont façonné des territoires enfermants et individualisants, mais non individualistes.

Je considère qu'il est crucial de reconquérir le commun, le collectif, soit le sociétal. En tant qu'urbaniste, mon rôle est avant tout centré sur des aspects sociaux et humains. La problématique des personnes vieillissantes...

Hier soir, dans la commune de Lesménils, entre Nancy et Metz, le Maire a partagé un projet de réhabilitation d'une grange, bénéficiant de 80 % de subvention. Ce projet comprend trois logements pour personnes âgées du village, libérant ainsi trois maisons, avec deux logements familiaux à l'étage. Dès l'annonce du projet, 17 personnes étaient en liste d'attente.

Il est urgent de diversifier les offres de logement pour répondre aux besoins des populations enracinées qui peinent à trouver des solutions de logement adaptées. Actuellement, notre modèle ne favorise pas la création de parcours de logement et il est impératif de réorganiser rapidement cette diversité d'offres.

Je pense qu'il est crucial d'explorer la mutation et la transformation des maisons individuelles, en particulier dans les zones périurbaines. Ces habitations, bien présentes, ne doivent pas être démolies mais plutôt transformées. Souvent sous-occupées, elles représentent un potentiel de réaménagement. Les coûts élevés associés à ces maisons pourraient être réduits, offrant ainsi une solution plus adaptée aux besoins réels des habitants, qui utilisent souvent seulement une fraction de l'espace disponible au quotidien. Il est temps de repenser l'attachement aux grandes surfaces habitables.

Dans le Bade-Wurtemberg dans la région de Constance, une approche novatrice a été adoptée depuis 20 ans. Pour obtenir un permis de construire et ériger une maison individuelle, il est impératif de démontrer la possibilité future de diviser la maison en deux logements individuels distincts, accessibles de manière différenciée. Cette approche prévoit d'emblée des logements transformables dans des conditions favorables. Imaginez si une telle approche était adoptée chez nous.

Table ronde CESER(s)

Marie-Claude BRIET-CLÉMONT

Présidente du CESER Grand Est

Jean-Paul CARRIÈRE

Président de la Section prospective
du CESER Centre-Val de Loire

Nicole GUYOT

Vice-présidente du CESER
Bourgogne-Franche-Comté

Ghislain MASCAUX

Représentant de la Commission
développement économique et
aménagement du territoire du CESER
Hauts-de-France

Foire de Châlons-en-Champagne



Patrick Scharf

Le moment de l'échange inter-CESER approche et nous allons entendre les interventions de la présidente du CESER Grand Est, accompagnée de Ghislain Mascaux de la Commission développement économique et aménagement du territoire du CESER Hauts-de-France, de Nicole Guyot, Vice-présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté. Jean-Paul Carrière, Président de la Section prospective du CESER Centre-Val de Loire, sera également appelé à partager ses réflexions en tant que professeur émérite en aménagement de l'espace et urbanisme. Nous débutons avec Jean-Paul Carrière pour recueillir ses premières réactions suite aux discussions précédentes.

Jean-Paul Carrière

Je suis en parfait accord avec les travaux du CESER Grand Est et de la Section prospective, ainsi qu'avec ma profession de Professeur en aménagement et urbanisme, comme vous l'avez mentionné. Mon seul regret aujourd'hui est que tous les membres du CESER Centre-Val de Loire ne soient pas présents.

Patrick Scharf

Le Centre-Val de Loire, avec ses deux métropoles, représente-t-il une opportunité ou un handicap ? Cette question, qui pourrait être une thématique en soi, a été approfondie dans vos travaux. Le Nord du territoire est attiré par l'Île-de-France et le Grand Paris, tandis que le Sud fait face à des défis tels que le dépeuplement, le vieillissement de la population et un manque d'attractivité. Comment gérez-vous la rivalité entre les deux grandes villes, Orléans et Tours, au sein de votre région ?

Jean-Paul Carrière

Effectivement, nous avons deux métropoles qui ne coopèrent pas encore suffisamment, bien que des évolutions soient perceptibles dans l'enseignement supérieur et la recherche, valorisant des complémentarités jusque-là négligées. Cependant, le véritable défi réside dans la tripartition de la région et son hétérogénéité. Dans le Nord, l'influence parisienne est marquée, l'axe ligérien constitue la colonne vertébrale qui regroupe plus de la moitié de la population, tandis que le Sud fait face à des problèmes de marginalisation et de quasi-désertification, avec des indicateurs de développement significativement en retard. Une situation similaire peut être observée dans le Grand Est.

Patrick Scharf

Comme dans le Grand Est, le CESER Centre-Val de Loire se penche sur l'avenir des territoires ruraux caractérisés par des situations très contrastées ?

Jean-Paul Carrière

Absolument. Après avoir étudié les interactions entre métropoles et territoires non métropolitains, notre focus actuel au CESER Centre-Val de Loire est sur l'avenir des territoires ruraux d'ici 2050, avec des scénarios qui ne sont pas tous optimistes.

Patrick Scharf

Vous faites le constat des disparités au sein du monde rural qui s'amplifient ?

Jean-Paul Carrière

Il est nécessaire de dépasser une vision binaire qui oppose le rural à l'urbain. Le monde rural lui-même est caractérisé par une grande hétérogénéité, avec d'importantes disparités entre les différents territoires ruraux. Ces disparités posent des défis significatifs en termes de gestion, surtout lorsqu'il s'agit de promouvoir la coopération interterritoriale.

Patrick Scharf

Dans les territoires ruraux, comme on le répète souvent, il existe des ressources locales indéniables. Vous êtes dans une région de grandes cultures, le Nord du territoire ?

Jean-Paul Carrière

Tout à fait, le Nord du territoire se concentre sur les grandes cultures, par contre, le Sud c'est de la petite polyculture.

Patrick Scharf

Nous sommes ici pour discuter des relations inter-CESER, avec une volonté de partager vos études, travaux et expériences avec d'autres CESER. Cette collaboration sera-t-elle renforcée dans les mois et les années à venir ?

Jean-Paul Carrière

J'espère que nous le ferons, d'autant plus qu'il y aura un changement de mandature à la fin de 2023. L'avenir de cette collaboration dépendra des actions du prochain CESER. Nous avons déjà initié des échanges avec le CESER Grand Est, notamment sur la question de la ruralité que nous avons abordée. Malgré une rencontre un peu tardive, nous avons constaté des problématiques communes. Dans le cadre de la Section prospective, nous avons même organisé une réunion en visioconférence entre le groupe de travail de prospective du Grand Est soulignant ainsi une communauté de problématiques intéressante.

Patrick Scharf

Je crois que vous avez participé à la rédaction d'un guide de prospective, destiné aux différents CESER.

Jean-Paul Carrière

Nous avons tous contribué à l'élaboration d'un guide méthodologique, conformément à la compétence des CESER en matière d'études prospectives territoriales et régionales, selon la loi 3DS. En collaboration avec l'Association CESER de France, le Grand Est et notre région ont été activement impliqués dans l'élaboration de ce guide, qui sera distribué à tous les conseillers CESER, dans l'ensemble des CESER de France.

Patrick Scharf

Marie-Claude Briet-Clémont, vous avez souligné votre sensibilité aux échanges inter-CESER, comme mentionné précédemment dans la discussion sur l'avenir des zones rurales. Bien que les approches puissent différer, la coopération est présente ?

Marie-Claude Briet-Clémont

On coopère progressivement, d'abord sous la présidence d'Éric Chevée, Président du CESER Centre-Val de Loire et ex-président du CESER de France jusqu'en janvier 2023. Cette collaboration se poursuit avec le Président actuel de CESER de France Dominique Vienne, centrée sur des sujets transversaux et les compétences croissantes des CESER, malgré les rumeurs de leur disparition. À chaque réforme de l'organisation de la République, les CESER obtiennent de nouvelles compétences, telles que l'évaluation en 2015 et la compétence prospective avec la loi 3DS en 2022.

Nous sommes particulièrement sensibles à ces échanges entre pairs, renforçant ainsi notre rôle de conseil et de seconde assemblée. Cela inclut la mise à disposition d'outils méthodologiques pour l'ensemble des CESER, visant à renforcer leur influence auprès des ministères et de l'Association régions de France. Il est à noter que ce document sera remis lors du Congrès des régions de France en 2023, soulignant notre double objectif : soutien aux territoires et renforcement de notre expertise et de notre influence au niveau national, notamment dans les enjeux de démocratie. Il n'y a plus de question à se poser, nous sommes pleinement engagés dans cette démarche.

Patrick Scharf

Je vais m'adresser à votre voisine, la Vice-présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté, Nicole Guyot. Il est essentiel de souligner que la Bourgogne-Franche-Comté est la première région rurale de France, avec plus d'un million et demi de personnes résidant dans l'espace rural de la région. Le devenir de la ruralité constitue donc un enjeu majeur ?

Nicole Guyot

Tout d'abord, au nom du CESER Bourgogne-Franche-Comté, je tiens à remercier la Présidente du CESER Grand Est pour son invitation. En effet, nos territoires présentent une similitude marquée, étant toutes les deux des régions agricoles, comme vous venez de le souligner.

C'est pourquoi nous avons tenté de travailler sur des problématiques liées à l'alimentation, en lien avec ce que Monsieur Pierre Guillemain a évoqué plus tôt. Nous nous retrouvons complètement dans cette démarche.

Patrick Scharf

Quel est votre constat sur les deux types de ruralité, c'est-à-dire le rural autonome qui perd apparemment des habitants, et le rural sous influence d'un pôle urbain qui offre peut-être une meilleure qualité de vie que dans les zones urbaines ? Comment cela se manifeste-t-il dans votre région ?

Nicole Guyot

Dans notre région et peut-être au-delà, je tiens à souligner qu'il y a des initiatives louables sur les territoires, même les plus ruraux. Il y a des expérimentations qui permettent de rapprocher les territoires ruraux des territoires urbains, sans les opposer justement, mais en apportant leur savoir-faire.

Patrick Scharf

Comme vous me l'avez indiqué, après la loi EGAlim (Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable), le CESER Bourgogne-Franche-Comté a travaillé sur l'alimentation de proximité et les produits biologiques.

Nicole Guyot

Absolument. Nous avons abordé cette problématique, en particulier sur l'un de nos territoires, où il y a eu une expérimentation qui était à souligner. Partant d'une pénurie d'eau qui remonte à 1960, ils ont réussi à fédérer et à exploiter une nappe phréatique malgré les défis liés aux pesticides et aux nitrates. En créant un groupement d'agriculteurs et en les indemnisant, ils ont réussi à adopter de nouvelles techniques biologiques et à adopter une approche plus respectueuse de l'environnement.

Patrick Scharf

Promouvoir les filières agricoles locales et garantir, au moins partiellement, l'approvisionnement local de la restauration scolaire : des initiatives ont été lancées dans votre région et semblent porter leurs fruits. Lesquelles ?

Nicole Guyot

Un point à souligner dans notre département concerne les efforts de la municipalité dans la production alimentaire biologique, en collaboration avec la restauration collective. Ils ont mis en place des filières locales avec un abattoir de proximité et une légumerie, obtenant des financements de divers acteurs, dont l'Agence de l'eau, le Conseil régional et le Conseil

départemental. Cette approche a conduit à une autonomie alimentaire croissante grâce à des produits locaux provenant de circuits courts. Cette démarche se poursuit avec un travail sur les comportements alimentaires et la rééducation alimentaire, mettant de plus en plus l'accent sur l'utilisation de produits locaux pour atteindre une autonomie alimentaire complète. Ils cultivent maintenant leur propre blé, produisent des pâtes et extraient leur propre huile pour les assaisonnements. En autonomie, ils fournissent l'hôpital, les Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les lycées, et d'autres structures, tout en servant de modèle pour 36 communes de l'agglomération.

Patrick Scharf

Les projets sont devenus diversifiés, complexes, impliquant plusieurs acteurs et échelles. Ils reposent sur des approches globales de mise en réseau et d'accompagnement, suscitant des questions sur le rôle et la responsabilité de la région. C'est vraiment intéressant.

Ghislain Mascaux, membre du CESER Hauts-de-France, avec près de 12 ans d'expérience, jeune et dynamique, représente la Commission développement économique et aménagement du territoire. Quelles pistes proposez-vous pour dynamiser les territoires ruraux en Hauts-de-France ? Pouvez-vous partager des exemples où ces zones peuvent contribuer de manière significative au développement urbain ?

Ghislain Mascaux

Merci de m'accueillir dans votre belle région. Ces dernières années, nous avons tous travaillé sur la redynamisation de nos zones rurales pour les rendre plus attractives, sans les opposer aux villes ou aux agglomérations. C'est tout l'enjeu. Pour réussir, on s'est dit : mais comment on peut faire ?

Il est crucial d'obtenir une acceptabilité sociétale, comme discuté par les experts, pour réussir les transitions énergétiques, économiques, alimentaires, et la sobriété foncière envisagée avec le futur Zéro Artificialisation Nette. Cette acceptation doit provenir de l'ensemble de la société, de nos familles, de Monsieur et Madame tout le monde.

On a inversé l'approche, comme vous l'avez peut-être fait dans vos régions. Nous avons consulté les acteurs locaux, à la fois en milieu urbain et rural, pour identifier les réussites en matière de formation et d'éducation. Nous avons découvert des exemples inspirants, comme les maisons familiales rurales, souvent méconnues, qui affichent des taux de réussite élevés et offrent un encadrement efficace, réduisant ainsi le décrochage scolaire.

Nous avons examiné les maisons de santé pluridisciplinaires, un sujet largement discuté. Les médecins expriment désormais une préférence pour les remplacements plutôt que la gestion d'un cabinet, en raison de rémunérations plus élevées, de la possibilité de prendre des vacances plus fréquemment. Le traditionnel médecin de campagne est devenu rare, avec une tendance à la féminisation et une préférence pour une proximité accrue avec les villes et les

centres de loisirs. Tous ces éléments doivent être pris en considération.

Pour les maisons de santé pluridisciplinaires, l'idéal serait déjà avoir une ou deux par communauté de communes, mais cela nécessite une adhésion. Certaines initiatives simples peuvent être mises en place, telles que le financement du logement pour les étudiants acceptant un stage d'un an pour expérimenter la vie de médecin de campagne.

Certains ont déjà mis en œuvre cette approche, offrant une expérience dynamique, tant sur le plan professionnel que sur le plan des loisirs, des musées, de la santé, du tourisme et de l'agritourisme dans les zones rurales. Bien que cela nécessite peut-être plusieurs essais pour qu'un projet réussisse, ça peut fonctionner.

Économiquement, nos zones rurales étaient autrefois perçues comme des fardeaux, mais aujourd'hui, elles sont des sources de solutions, notamment dans l'agriculture, la viticulture et l'artisanat. La production alimentaire devient cruciale pour nourrir la population mondiale, estimée entre 9 et 11 milliards de personnes d'ici 2050. Cela représente un défi considérable, nécessitant la relocalisation avec des circuits courts, tout en maintenant une vocation exportatrice.

Il est essentiel de ne pas opposer les circuits courts à la production destinée à l'exportation, car ces deux approches sont complémentaires. Certains pays, en raison de contraintes climatiques ou de la qualité des terres, dépendent de l'assistance alimentaire, soulignant la complexité de la situation.

En deuxième lieu, l'essor de l'agritourisme a été évoqué. L'Italie, avec sa forte présence dans ce domaine, pourrait servir d'exemple. Chaque semaine en Italie ou en Sicile, il y a des journées dédiées à l'agrotourisme. En France, le plus beau pays du monde, nous n'avons pas encore pleinement exploité ce potentiel, à mon avis. C'est un exemple à considérer.

En ce qui concerne l'énergie, on a abordé le sujet à travers le développement du gaz vert, particulièrement depuis les interruptions d'approvisionnement russes, entre autres. Je peux vous dire que maintenant, la question ne se pose plus vraiment. Il y aura toujours des partisans et des opposants, mais je pense qu'il faut se demander : quelle est la solution la moins mauvaise pour réussir les transitions ?

Une transition réussie, c'est celle qui offre le meilleur rapport bénéfice / risque pour les habitants. L'habitant doit être au cœur de cette réflexion. Ainsi, la méthanisation et le déploiement du photovoltaïque sur nos parkings, bâtiments logistiques, commerciaux et supermarchés, qui sont nombreux, peuvent contribuer significativement à notre autonomie énergétique.

Enfin, un dernier exemple à partager, surtout si vous avez des élus dans votre entourage. Il serait bon de leur suggérer que lorsqu'ils récupèrent la taxe liée au développement économique (l'ancienne taxe professionnelle), la meilleure approche pour éviter les conflits entre les petites communes rurales et les villes, parfois à la tête des agglomérations ou des communautés, serait d'appliquer un prorata.

Cette pratique a été instaurée dans le Douaisis, une région proche de chez moi et elle fonctionne très bien. Concrètement, cela signifie qu'ils redistribuent annuellement entre 80 000 et 110 000 €, ce qui représente une somme considérable pour une petite commune.

80 000 à 110 000 € par an de péréquation. Croyez-moi, ça apaise au niveau politique, quels que soient les bords politiques. Cela résout beaucoup de problèmes pour des petites communes qui, parfois, ont du mal à boucler à 20 000 ou 30 000 € près leur budget. C'est un bel exemple de solidarité. Et vive le Prix régional des solidarités rurales, Madame la Présidente, parce que vous nous avez mis le pied à l'étrier, on va démarrer cette année. Merci à vous.

Patrick Scharf

Merci pour ces pistes et cette belle restitution, Ghislain Mascaux.

Un petit mot de Marie-Claude Briet-Clémont, puis nous donnerons la parole à Madame la Vice-présidente de la Région Grand Est, Marie-Gabrielle Chevillon.

Marie-Claude Briet-Clémont

Un mot de remerciement. D'abord, merci au Comité de pilotage de cet évènement, car l'objectif a été largement dépassé. Je vous avais tous informés que nous attendions des perspectives nouvelles. Vous nous avez apporté des clés d'espérance, nous sortant du technique pour aborder l'essence même de la politique, c'est-à-dire comment ce que nous imaginons pour demain peut permettre une véritable émancipation individuelle et un vivre-ensemble à inventer. Merci pour ces clés d'espérance. Vous nous donnez certainement 10 à 20 ans de travail pour les CESER, ce qui est encore plus intéressant.



Clôture d'Agora

Marie-Gabrielle CHEVILLON

Vice-présidente de la région Grand Est

Foire de Châlons-en-Champagne



Nous allons accueillir la Vice-présidente de la région Grand Est, déléguée à l'aménagement du territoire : Marie-Gabrielle Chevillon.

Marie-Gabrielle Chevillon

Madame la Présidente du CESER, chère Marie-Claude, Mesdames et Messieurs les membres du CESER Grand Est et les délégations des différents CESER, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités. Il me revient de conclure ce colloque au nom de la région Grand Est et de son Président, Franck Leroy. C'est un plaisir d'être parmi vous pour discuter de sujets cruciaux qui demandent notre mobilisation totale. Notre objectif commun est de donner à notre territoire des perspectives d'avenir, de résilience et de confiance. Les crises actuelles doivent être des opportunités pour mettre en place des politiques régionales audacieuses, transformant les difficultés en atouts.

En cette période de transitions cruciales, nous devons changer de paradigme, aller plus loin et plus vite. La crise climatique devient de plus en plus pressante, destructrice et irréversible. La crise énergétique nous montre également l'urgence de sortir des énergies fossiles.

Face à ces constats, des actions organisées et des efforts coordonnés sont nécessaires pour relever ces défis complexes en tenant compte des réalités locales et individuelles. Notre Président de région, Franck Leroy, a ainsi lancé le 6 juillet dernier, la stratégie de planification écologique « Grand Est Région Verte ». Cette initiative s'inscrit dans la démarche nationale « France Nation Verte », visant à assurer notre souveraineté et conquérir notre indépendance énergétique et industrielle.

Notre collectivité a élaboré une feuille de route avec 45 mesures d'adaptation au changement climatique, adoptée lors de la dernière séance plénière du Conseil régional en juin dernier. La réussite de cette stratégie sera collective, résultant d'une co-construction impliquant le monde économique, les collectivités territoriales, et les communautés de travail sectorielles dans une logique de partenariat.

Un dialogue constructif et exigeant entre la Région et le CESER sera la clé pour générer des solutions concrètes et innovantes, engageant ainsi des changements significatifs pour nos concitoyens.

Nos agriculteurs, acteurs clés de notre souveraineté alimentaire, sont en première ligne face au changement climatique et aux crises, souvent stigmatisés injustement. Malgré tout, ce sont des innovateurs essentiels. La feuille de route Ambition 2030 vise à les soutenir dans leurs transitions environnementales, énergétiques et économiques, renforçant notre collaboration mutuelle.

Dans le cadre de la feuille de route Ambition 2030, nous accélérerons le développement de la bioéconomie, créant ainsi une synergie renforcée avec notre agriculture, notre viticulture

et nos forêts. Cette approche stratégique et durable vise à maximiser la valorisation de ces secteurs, ouvrant la voie à de nouveaux débouchés.

En conclusion, le dialogue, la coopération et la confiance sont essentiels pour concrétiser ces ambitions communes en faveur de notre territoire. Bâtir l'avenir nécessite l'implication et l'adhésion des forces vives locales et des habitants, et l'action des CESER est une chance pour nos régions. Notre territoire en sort renforcé grâce à la collaboration entre nos deux assemblées, et je tiens à saluer le travail de Madame la Présidente. Je tiens à saluer votre expertise, votre connaissance approfondie du terrain et des enjeux, ainsi que votre engagement constant. Vos éclairages ont guidé nos politiques régionales dès le début, les rendant toujours plus audacieuses et orientées vers l'excellence. Au nom de la Collectivité régionale et en notre nom à tous, je vous en remercie infiniment.

Patrick Scharf

Merci Marie-Gabrielle Chevillon, Vice-présidente de la région Grand Est, déléguée à l'aménagement du territoire. Animer cette matinée a été un plaisir.

Pour conclure, je souhaite partager cette citation de Peter Drucker, qui reflète l'état d'esprit du CESER Grand Est : « Rien ne sert de défendre le monde d'hier quand on peut construire celui de demain ».

CESER

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Grand Est

STRASBOURG

1 Place Adrien Zeller
67000
03 88 15 68 00

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

5 rue de Jéricho
51037
03 26 70 31 79

METZ

Place Gabriel Hocquard
57036
03 87 33 60 26